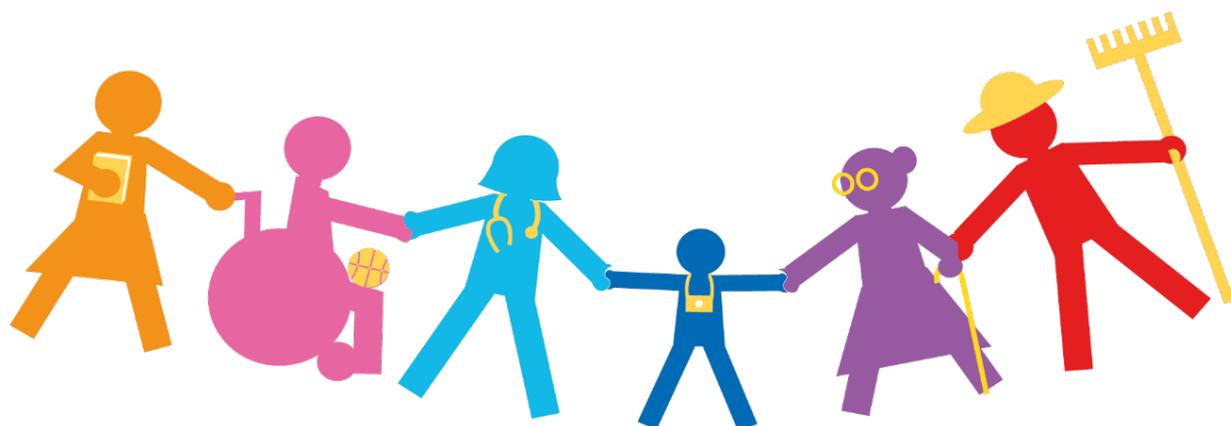




# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

## « Etablissement d'Accueil Non Médicalisé »



## Identification de la structure

Coordonnées administratives	EANM APAJH du Tarn : 175 chemin de Villemagne Castres : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>EANM Castrais</b> : 175 chemin de Villemagne 81100 CASTRES. 05.63.72.68.00</li><li>- <b>EANM Réalmontais</b> : 13 chemin de la Croix d'Albi 81120 REALMONT 06.85.66.33.61</li><li>- <b>EANM du Ségala</b> : 9 chemin de Paragal 81190 MIRANDOL 05.31.81.00.03</li></ul>
Type de structure	EANM
Capacité et modalités d'accueil	87 personnes
Numéro FINESS	810 100 255 (EANM Castrais) 810 010 116 (EANM Réalmontais) 810 010 819 (EANM du Ségala)
Date de création	EANM au 1 janvier 2024
Dernier arrêté d'autorisation	31/01/2024
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

## 1- Les besoins des personnes accompagnées

### Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	<p><b>EANM Castrais :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 39 personnes en internat</li><li>• 17 personnes en accueil de jour</li><li>• Accueil temporaire 100 jours</li></ul> <p><b>EANM Réalmontais :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 14 personnes en internat</li><li>• Accueil temporaire 100 jours</li></ul> <p><b>EANM Ségala :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 16 personnes en internat</li><li>• Accueil temporaire 200 jours</li></ul>
---	--

Nombre d'admissions en cours d'année	<b>EANM Castrais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internat : 5 / Externat : 1</li> </ul> <b>EANM Réalmontais :</b> 0 <b>EANM Ségala :</b> 1
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	<b>EANM Castrais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internat : 5 / Externat : 1</li> </ul> <b>EANM Réalmontais :</b> 2 <b>EANM Ségala :</b> 1
Nombre de personnes en liste d'attente	<b>EANM Castrais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Internat : 13 // Externat : 3</li> </ul> <b>EANM Réalmontais :</b> 0 <b>EANM Ségala :</b> 1
Stages/ conventions (entrants et sortants)	<b>EANM Castrais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vers d'autres établissements : 10</li> <li>• Au sein de l'établissement : 8</li> </ul> <b>EANM Réalmontais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vers d'autres établissements : 1</li> <li>• Au sein de l'établissement : 0</li> </ul> <b>EANM Ségala :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vers d'autres établissements : 0</li> <li>• Au sein de l'établissement : 6</li> </ul> <p>Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre de personnes en Accueil Temporaire.</p>
Nombre de journées théoriques prévues	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Hébergement EANM : 24400</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EANM Castrais : 13900</li> <li>• EANM Réalmontais : 4900</li> <li>• EANM Ségala : 5600</li> </ul> </li> <li>– <b>Accueil de jour EANM Castrais : 3850</b></li> <li>– <b>Accueil temporaire EANM : 400</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EANM Castrais : 100</li> <li>• EANM Réalmontais : 100</li> <li>• EANM Ségala : 200</li> </ul> </li> </ul>
Nombre de journées réalisées en 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Hébergement EANM : 24970</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EANM Castrais : 13957</li> <li>• EANM Réalmontais : 5238</li> <li>• EANM Ségala : 5775</li> </ul> </li> <li>– <b>Accueil de jour EANM Castrais : 4091</b></li> <li>– <b>Accueil temporaire EANM : 315</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EANM Castrais : 239</li> <li>• EANM Réalmontais : 0</li> <li>• EANM Ségala : 76</li> </ul> </li> </ul>

## Taux d'occupation

- **Hébergement EANM : 102 %**
  - EANM Castrais : 100,41 %
  - EANM Réalmontais : 106,90 %
  - EANM Ségala : 103,12 %
- **Accueil de jour EANM Castrais : 106,26 %**
- **Accueil temporaire EANM : 78,75%**
  - EANM Castrais : 239 %
  - EANM Réalmontais : 0 %
  - EANM Ségala : 38 %

## Analyse de l'activité

**Le nombre de journées prévisionnelles a été atteint sur l'EANM en internat et en accueil de jour.**

Toutefois nous pouvons observer des difficultés à maintenir l'activité de l'Accueil Temporaire sur l'EANM Réalmontais et l'EANM du Ségala.

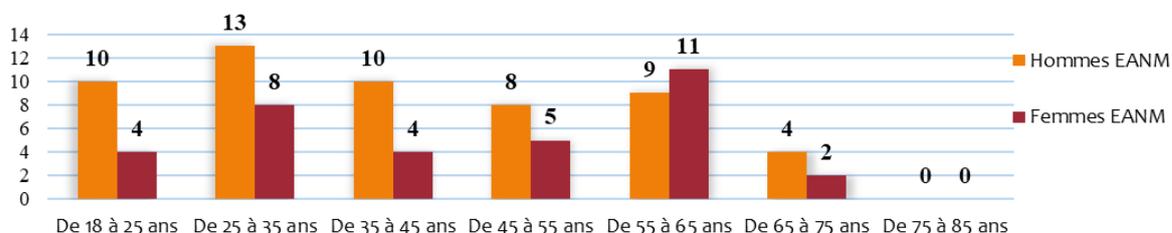
En effet, pour **l'EANM du Ségala** il est essentiel de faire connaître la création d'une place en Accueil Temporaire. L'appartement prévu pour l'accueil temporaire n'est pas toujours disponible, étant utilisé pour permettre les accueils de couples, de familles et les séjours rupture des personnes accueillies à Réalmont et à Castres.

Pour **l'EANM Réalmontais**, il y a eu une double difficulté : nous devons diminuer le nombre de places FH au profit de places SAVS. Nous ne pouvions accueillir en AT que des personnes ayant une double orientation ESAT/FH. Aucune personne ayant cette double orientation ne nous a sollicités. L'orientation EANM n'était pas encore effective, la notion d'EANM restant liée à l'établissement d'origine, qu'il s'agisse de PHV, FH ou FDV. Un travail a été réalisé au niveau associatif afin d'obtenir une orientation globale EANM qui va permettre d'être en accord avec le projet d'établissement et de laisser le choix aux personnes de choisir leur lieu de vie et leur mode d'habitat.

La possibilité de réaliser des stages vers d'autres établissements a permis à 9 personnes d'être réorientées vers un établissement de leur choix. A noter qu'une personne externe a fait le choix de retourner vivre en famille. La majorité des personnes entrant à l'EANM Castrais était des jeunes adultes suivis par l'IME de Lostanges. 2 personnes en externat ont décidé de vivre en internat. 3 personnes vivant en internat ont décidé de changer de lieu de vie au sein de l'EANM.

## Profil des personnes accompagnées

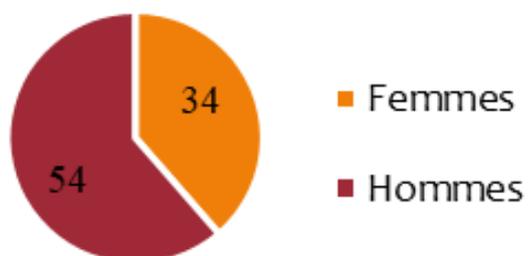
**Nombre de personne par tranche d'âge EANM**



La moyenne d'âge à l'EANM est de 47 ans. A **l'EANM Réalmontais** la moyenne d'âge est de 42 ans, à **l'EANM Ségala** elle est de 62 ans et à **l'EANM Castrais** la moyenne d'âge est de 37 ans. Nous pouvons observer un vieillissement de la population pour le Ségala et Réalmont mais la tendance s'inverse à

l'EANM Castrais, la population accueillie rajeunit. Pour la répartition homme / femme, nous pouvons observer une majorité d'hommes.

## Sexe EANM



## Les besoins des personnes accompagnées

### Constat

Augmentation du suivi médical, évolution des pathologies en lien avec le vieillissement des personnes.

### Constat

Renforcement des accompagnements dans les actes de la vie quotidienne et soutenir la perte d'autonomie.

### Constat

Demande de participation accrue aux activités sociales, culturelles et citoyennes.

### Constat

Augmentation de l'accueil de personnes avec des troubles du spectre de l'autisme.

## Objectifs

Poursuivre le travail de l'autodétermination pour les personnes accueillies.  
Aménager et structurer le temps, l'environnement et les activités.  
Repenser les organisations de travail.  
Mettre en place des informations et des actions de prévention à la santé.  
Développer les partenariats pour davantage répondre aux demandes de participation aux activités sociales-culturelles.

## Perspectives 2024

- Réécrire le Projet d'Établissement 2024-2028.
- Permettre aux personnes accueillies bénéficiant d'une orientation EANM d'avoir le choix de leur lieu de vie.
- Renforcer les actions de dépistage et de prévention à la santé.
- Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'TREPS (VARS).
- Poursuivre et renforcer le développement de l'autodétermination avec le soutien des Facilitatrices. Faire évoluer les pratiques professionnelles et les représentations sociales en participant à la construction d'une société inclusive.
- Renforcer les partenariats avec les associations de loisirs du droit commun.
- Développer des conventions avec les entreprises pour permettre aux personnes accueillies des immersions en milieux professionnels.
- Fin des séjours avec Glob'Tour Adaptés.
- En lien avec la réflexion associative, envisager un projet d'habitat innovant à proximité d'un centre-ville.
- Restructurer les espaces collectifs sur les unités de vie pour optimiser l'accompagnement, finaliser le projet architectural de l'accueil de jour, améliorer le confort des salles de bain.
- Réduire à 14 le nombre de places à l'EANM Réalmontais.
- Avoir une place d'accueil de jour à l'EANM Ségala pour répondre à des besoins d'urgence de personnes vivant à leur domicile.
- Finaliser la mise aux normes de la cuisine de l'EANM Ségala.
- Mener une réflexion sur les plannings des professionnels en internat et de nuit.
- Créer des binômes de nuit Aide-soignant et AMP à l'EANM castrais.
- Renforcer les pratiques professionnelles et recherche d'un intervenant pour réaliser des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles à l'ensemble des équipes.
- Réflexion, mise en œuvre de projets et formation sur la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes.
- Réaliser une enquête de satisfaction par an sur un thème spécifique auprès des personnes accueillies à Mirandol.

## Les besoins des personnes ont évolué :

Une partie du public accueilli est vieillissante et présente à ce jour des pertes d'autonomie, les équipes médicales et éducatives s'adaptent et interviennent de plus en plus dans l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Les surveillances et les préventions médicales sont également renforcées en lien avec les risques de chutes, de fausses routes, de problèmes cutanés, des dépistages.

Les équipes éducatives et médicales réalisent des formations / sensibilisations à la prévention des risques.

Le nombre d'accompagnement médical est en forte augmentation sur les trois sites.

Au niveau des équipes, des professionnels ont fait le choix de faire la formation d'Aide-Soignant pour avoir une double compétence.

## Les objectifs/prestations sont toujours en adéquation avec les besoins des personnes

A l'**EANM Castrais**, un travail de recueil des besoins d'accompagnement de l'ensemble des personnes accueillies a été réalisé. Cela nous a conduit à repenser l'ensemble des organisations de travail pour mieux répondre aux besoins :

- Le vieillissement des personnes accompagnées, le décès des familles impliquent de renforcer l'accompagnement de proximité, d'avoir davantage de temps de présence sur les week-ends (puisque les résidents sortent moins) ainsi que sur les temps du quotidien lever/douche/distribution des traitements médicaux/ accompagnements médicaux...
- Les personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme nécessitent un accompagnement spécifique de proximité. Nous avons commencé à adapter et à structurer l'environnement d'une unité pour apporter de la prévisibilité et de la sécurité aux personnes accueillies (les locaux, le temps, les activités, les professionnels). Ce travail va nous engager au long cours, c'est notre challenge pour les années à venir.

Sur l'**EANM du Ségala**, les personnes accompagnées rencontrent des difficultés à entretenir leur logement et les parties communes. Pour répondre à cette problématique, une maîtresse de maison a été recrutée.

Sur l'**EANM Réalmontais** les besoins des personnes accueillies évoluent avec l'avancée en âge, la moitié des personnes accompagnées est en cessation progressive d'activité professionnelle. On constate aussi une augmentation des arrêts de travail. Dans l'objectif de mieux répondre aux besoins de présences sur site, il est nécessaire de repenser les organisations de travail des professionnels.

## 2- L'expression des personnes accompagnées

### Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisés  
co-construits en 2024

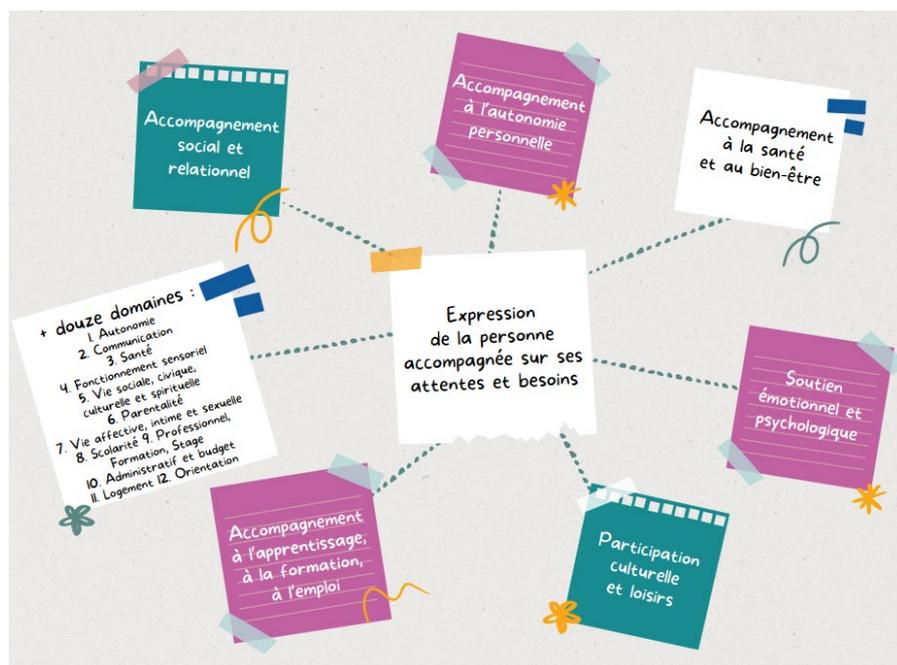
EANM Castrais : 58  
EANM Réalmontais : 14  
EANM Ségala : 16

Le projet personnalisé est le cadre de référence de l'action coordonnée de la personne accompagnée et des professionnels, visant à répondre aux besoins et attentes de celle-ci.

C'est une démarche participative qui l'implique étroitement avec son entourage (si elle le souhaite).

Nous mettons l'accent sur l'écoute, la co-construction et le respect des choix et des besoins individuels, pour favoriser l'autodétermination de la personne au cœur du processus.

Le projet personnalisé questionne l'ensemble des domaines ci-dessous :



A l'appui du recueil de données, l'équipe définit des objectifs réalisables et évaluables pour répondre aux besoins et aux attentes de la personne. C'est une co-construction entre tous les participants qui permet d'adapter l'accompagnement au quotidien.

Lors d'une réunion annuelle, la personne accompagnée, soutenue par les professionnels, présente à sa famille/et ou son représentant légal les axes retenus dans son projet personnalisé.

Il est nécessaire ensuite d'observer et d'évaluer les objectifs fixés tout au long de l'année avec la personne accompagnée. A chaque réunion d'équipe, un point d'étape sur les projets personnalisés est réalisé pour assurer un suivi et une cohérence dans l'accompagnement. Cette démarche permet d'ajuster l'accompagnement au plus près des besoins.

## Les instances d'expression

	Réunions de personnes et la périodicité	Liste globale des sujets ou thématiques abordés
Nombre de comités / réunions des personnes accompagnées	<p>Une réunion hebdomadaire sur chaque service avec les personnes</p> <p>Café papote une fois par trimestre</p> <p>Réunion trimestrielle</p>	<p>Organisation de la semaine : activités, expression libre, projets, souhaits</p> <p>Temps d'échange sur un thème libre</p> <p>Temps d'information et d'échange autour du fonctionnement</p>
Commission repas	Deux commissions repas	<p>Améliorer la prestation repas</p> <p>Enquête de satisfaction</p>
Groupes thématiques	<p>Réunion de préparation du CVS</p> <p>Intervention de la cellule d'aide aux victimes de la Gendarmerie Nationale</p> <p>Travail autour du Projet d'établissement</p>	<p>Lecture du compte rendu, échanges et préparation</p> <p>Sensibilisation et information sur le cyber-harcèlement / cyber pornographie / agression sexuelle</p> <p>Temps d'échange avec les Gendarmes</p> <p>Relecture du Projet d'établissement et adaptation à la compréhension</p>
Groupes d'expression	<p>Une réunion mensuelle</p> <p>Une réunion mensuelle</p>	<p>VARs : 3 groupes</p> <p>Travail sur le deuil</p>

## Les enquêtes de satisfactions

Un questionnaire a été soumis aux personnes accompagnées de l'EANM du Ségala sur toutes les prestations proposées au sein de l'établissement. Le recueil a été réalisé par les référentes qualités du Pôle Adultes.

Sur les 16 personnes interrogées, il en ressort que :

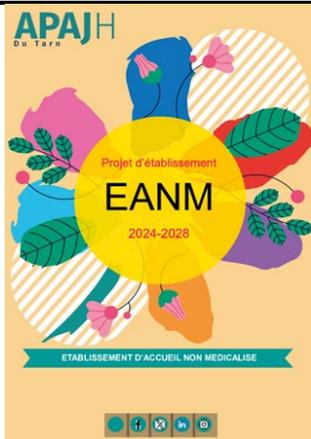
- 100% des personnes interrogées sont satisfaites de l'aménagement de leur lieu de vie (leur "chez soi").
- 75% des résidents sont satisfaits des prestations apportées par l'établissement.

En octobre 2024 les souhaits d'amélioration portent sur :

- La qualité et les quantités des repas,
- L'accessibilité du site, l'amélioration de l'éclairage extérieur, l'entretien des espaces verts,
- La diversification les activités telles que le vélo, les randonnées, le ping-pong, et ainsi que sur l'acquisition de connaissances informatiques.

### 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Ecriture du Projet d'Etablissement et du Règlement de fonctionnement



Mise en place du logiciel IMAGO



Mise en place du CVS de l'EANM



Création de l'association On est Cap'81 – Reprise Sport Adapté



Participation aux JO



Rencontres familles



## 4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Fin du partenariat avec l'organisme Glob'Tour (séjour vacances) et nécessité de repenser l'organisation des vacances en 2025 à Castres.
- Convention HAD Hospitalisation A Domicile.
- Convention avec le CHIC Castres-Mazamet et son Equipe Mobile d'Hygiène EMH.
- Coopération avec l'organisme de formation de la Croix Rouge : participation de 2 professionnels en qualité de jury et recrutement de futurs apprenants diplôme DEAES. Cette démarche débouche sur l'accueil de stagiaires, futurs potentiels pour réaliser les remplacements.
- Développement de conventions avec le secteur du travail pour permettre aux personnes de réaliser des immersions en milieu professionnel.

## 5- La démarche qualité

### La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?

Oui

Non

### La démarche qualité

- Accompagnement des référentes qualité du Pôle Adultes pour soutenir les personnes accompagnées dans la compréhension et la réponse au questionnaire sur les prestations proposées à Mirandol (HDS et RSM).
- Mise à jour du guide de fonctionnement EANM.
- Mise à jour des panneaux d'affichage EANM.
- Participation au webinar qualité AGEVAL : critères impératifs HAS.
- Participation au webinar : identitovigilance.
- Suivi tout au long de l'année du plan d'action continue sur AGEVAL.
- Déploiement du logiciel IMAGO et Formation des salariés à son utilisation .
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH.
- Nous avons fait le choix de suspendre l'analyse de la pratique en 2024 pour nous consacrer à l'écriture du Projet d'établissement qui a été validé en juin 2024 (mise en place d'un groupe de travail soutenu par un intervenant extérieur).
- Nous avons en fin d'année relancer les recherches pour trouver un intervenant extérieur qui réalisera les GAPP de toutes les équipes avec une nouvelle formule.
- Approbation du Règlement de Fonctionnement en novembre 2024.

### • La participation des personnes

#### Participation à des groupes de travail :

- COPIL sur l'écriture du projet d'établissement.

- Création d'un Copil associatif transversal pour réaliser une charte Bientraitance associative à l'attention des professionnels.
- Participation des personnes accompagnées, des familles du CVS ainsi que les administrateurs à la relecture du Projet d'Établissement et du règlement de fonctionnement.

**Participation à des groupes / copils associatifs :**

1 personne accompagnée de l'EANM participe au Bureau de l'association.

3 personnes accompagnées de l'EANM sont élues au Conseil d'Administration de l'association.

## 6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2024	57
Nombre d'heures de formation au total	1589
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	
Thématiques formations individuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (Mirandol)</li> <li>➤ Développer un dialogue social de qualité</li> <li>➤ Plantes médicinales PAM (EANM Castrais)</li> </ul>
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2024 par des salariés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diplôme d'état d'Aide-Soignant HDS</li> </ul>
Thématiques formations collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ J'apprends à me protéger et à protéger la personne violente</li> <li>➤ Formation initiale des élus CSE – CSSCT</li> <li>➤ Ecoute expérientielle</li> <li>➤ Signalement de Maltraitance</li> </ul>
Nombre d'heures Formations sécurité	<p>56 Heures SST initial  42 Heures SST recyclage  21 Heures Habilitation électrique</p>

## 7- Les finances

### L'ACTIVITE :

La capacité installée de l'établissement est de :

- 17 usagers en Semi-internat ;
- 71 usagers en Internat ;
- 2 usagers en Accueil Temporaire.

L'activité réalisée :

- Semi-internat : 3.876 journées soit +40 journées ;
- Internat : 26.138 journées soit + 396 journées ;
- Accueil Temporaire : -236 journées.

Soit globalement + 200 journées.

### LES CHARGES :

#### a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	726.800,17	715.550,00	764.806,77	+49.256,77

#### Analyse :

Cette année est de nouveau marquée par l'inflation et le coût de l'énergie.

Le dépassement du groupe est essentiellement lié aux Achats non Stockés pour +49.223,93€ (Energie : +30k€, Alimentation : +12k€).

Les autres postes du groupe s'équilibrent.

#### b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	3.148.408,47	3.180.925,00	3.115.700,28	-65.224.72

**Analyse :**

Les difficultés de recrutement dans notre secteur impactent les postes du groupe 2 des charges.

En effet, malgré une économie de 65k€, nous constatons un dépassement important du poste Personnel Extérieur à l'établissement pour + 745.566,25€.

L'économie sur les Rémunérations et les charges sociales est de 813.560,04€. Elle correspond aux postes non pourvus.

**c) Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 3</b>	809.866,09	887.552,26	922.856,56	+35.304,30

**Analyse :**

Le dépassement du Groupe 3 des charges pour 35.304,30€ est lié :

- Economie sur Crédit-Bail : -2.293,59€ ;
- Economie sur Locations (Immo. Et Mob. Et charges Loc.) : -25.960,30€ ;
- Dépassement sur Entretien immo. : +36.776,94€ ;
- Economie sur Maintenance : et Entretien mobilier : -28.737,14€ ;
- Dépassement sur Impôts et Taxes : +12.734,98€ ;
- Economie sur Charges Financières : -26.105,63€ (Projet Immobilier) ;
- Dépassement sur Charges Exceptionnelles : 17.409,99€ (Vol d'espèces sur l'année pour lequel une plainte a été déposée) ;
- Une provision concernant les longues maladies (+11.013,49€).

Les frais de Siège s'élèvent à 288.629,00€. Les autres Quotes-parts de résultat pour 21.965,81€ concernent la ventilation du coût des heures de délégations sur l'ensemble des établissements (en produits et charges).

**TOTAL des CHARGES**

4.803.363,61 soit +19.336,35€

 **LES PRODUITS :**

**d) Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	4.485.346,49	4.603.997,26	4.603.997,26	+36.93

**Analyse :**

Les produits de la tarification sont équilibrés et correspondent à la Dotation Globale.

**e) Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	136.022,59	109.000,00	147.927,37	+38.927,37

**Analyse :**

Le groupe 2 des produits est excédentaire de 38.927,37€ en raison :

- Refacturations diverses et avantages en nature : +31.725,20€ ;
- Remboursement concernant les formations : +20.753,60€ ;
- Remboursement IJ de prévoyance : 5.867,17€ ;
- Déficit sur le remboursement d'IJ de Sécurité Sociale pour -25.282,21€.

**f) Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	90.913,02	71.030,00	99.603,16	+28.573,16

**Analyse :**

L'excédent de produit de 28.573,16€ est lié :

- Produits exceptionnels : 4.228,86€ (remboursement Cotisations retraite) ;
- Reprise de Provision : 2.558,97€ (Longue maladie et IDR) ;
- Transfert de charges : +17.812,40€ (Remboursement Assurance).

**TOTAL des PRODUITS**

4.851.490,86€ soit +67.463,60€

 **LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

**g) Le résultat comptable**

<b>RESULTAT</b>
<b>+ 48.127,25€</b>

**h) Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

	<b>Proposé par l'établissement</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>48.127,25</b>
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-20.759,50
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>27.367,75</b>

**i) Proposition d'affectation du résultat**

<b>Résultat administratif à affecter</b>	<b>27.367,75€</b>
--	-------------------

**Le résultat est à affecter à :**

- **La réserve de compensation des déficits : +20.000€ ;**
- **La réserve de compensation des amortissements : +7.367,75€.**

## 8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

Les perspectives 2025 :

- Finaliser la charte bientraitance à l'attention des professionnels et la déployer auprès des personnes accompagnées.
- Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (Nutrition Santé Sport).
- Mettre en place les nouveaux plannings des professionnels de l'EANM et ceux des surveillants de nuit à Castres et Mirandol.
- Mettre en place des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles.
- Développer le travail des Facilitatrices.
- Finaliser le projet de construction du service d'accueil de jour et démarrage des travaux.
- Transformer des places à l'EANM Réalmontais en place de SAVS et résilier le bail d'une villa.
- Déployer une place d'accueil de jour au Hameau de Ségala pour mieux répondre aux besoins du nord du Département et renforcer le partenariat avec l'Hôpital du Bon Sauveur d'Albi.
- Favoriser l'accès aux manifestations du Sport Adapté sur les 3 sites.
- Poursuivre le développement du logiciel IMAGO.
- Mise en place des nouvelles modalités de gestion des dépenses des personnes accompagnées (mise en place d'une carte bancaire pour tous, installation de coffres forts dans les chambres...).
- Mise en place du projet 4M (Mixons Moins Manger Mieux), démarche globale proposée par Sodexo pour améliorer l'expérience des repas des personnes en situation de handicap.

## 9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



## **ANNEXES**

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2024**

# **“Etablissement d'Accueil Non Médicalisé”**



# SOMMAIRE DES ANNEXES

## ❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS

## ❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

## ❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

# **ANNEXE I**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2024**

**du CVS**

# RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2024

## Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

- 21 mars 2024
- 14 juin 2024
- 15 novembre 2024

## Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

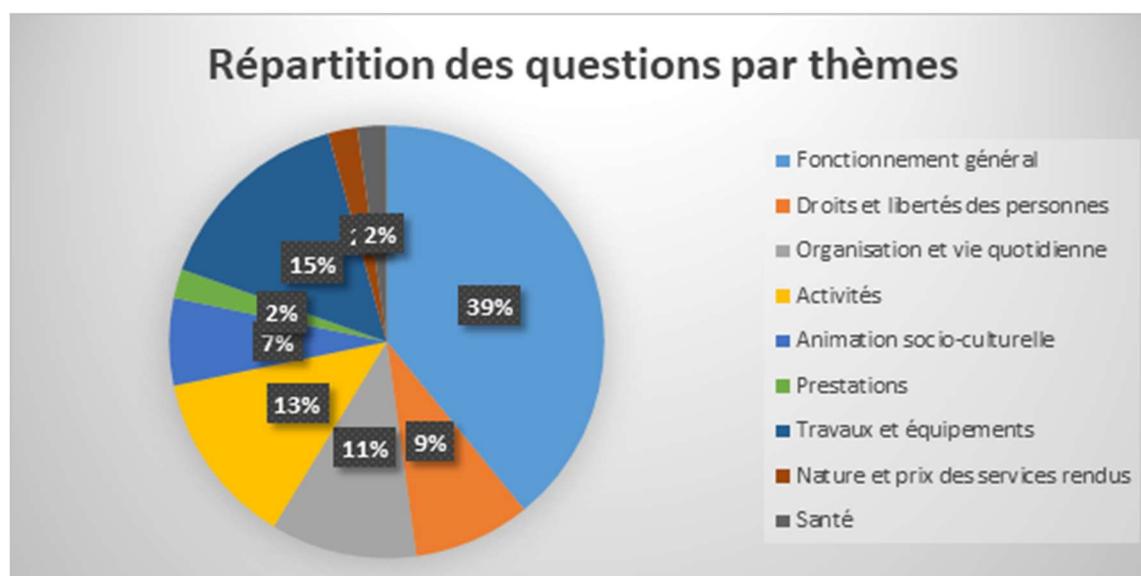
- Pour les représentants des personnes accompagnées : 100 %
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 100 %
- Pour le représentant de l'association : 100 %
- Pour les représentants des professionnels : 89 %
- L'équipe de direction : 100%

## Personnes invitées

Plusieurs personnes ont été invitées à participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

Date du CVS	Personnes conviées
21/03/2024	TEYSSEYRE Géraldine (membre du Conseil d'Administration)

## Thématiques abordées lors des questions des représentants



## Sollicitation du CVS

Durant cette année :

- Le Conseil de la Vie Sociale a été associé à l'élaboration du projet d'établissement, et de sa relecture et avis 14 juin 2024.
- La politique de bientraitance menée au sein de la structure fera l'objet d'une présentation de la charte bientraitance en 2025.
- Le Conseil de la Vie Sociale a été sollicité lors de la révision du règlement de fonctionnement de l'établissement (CVS du 15 novembre 2024).
- Le CVS a été informé des situations de crise rencontrées par l'établissement durant l'année (CVS 14 juin 2024).

## Bilan de l'activité du CVS

### Les temps forts de l'année abordés en CVS

**Le 21 mars 2024 nous avons installé le nouveau CVS.**

- La désignation du président et des vice-présidents de Mirandol/Réalmon/Castres.
- Approbation du nouveau règlement intérieur du CVS.
- En lien avec la création de L'EANM, le choix de la mise en place d'un seul CVS pour les trois sites a été acté. Nous y avons aussi adjoint la Résidence Séniors.
- Le CVS se réunira 3 fois / an sur une journée. Chaque site aura le plaisir d'accueillir le CVS une fois à tour de rôle.

Le 15 novembre 2024 une évaluation de ce nouveau fonctionnement a été débattue :

- Un vote : 8 pour/ 3 contre a acté la poursuite d'un CVS unique.

### Les axes forts

- La diversité des sujets abordés :
  - o Le projet d'établissement : un EANM c'est quoi.
  - o L'association On est Cap 81 et le sport adapté.
  - o Les documents règlementaires pour relecture et avis.
  - o Les évolutions associatives.
  - o L'aide sociale / reversement des intérêts acquis sur les comptes bancaires des PA
  - o Les travaux.
  - o La nouvelle prestation repas.
  - o La gestion du linge.
  - o L'accompagnement :
    - § La consommation d'alcool ;
    - § La Vie affective intime et relationnelle ;
    - § L'autodétermination / le pouvoir d'agir ;
    - § Chez moi c'est mon choix ;
    - § La diversité des projets d'animations.
  - o Les organisations professionnelles en perspectives des besoins des personnes accompagnées / les nouveaux salariés.
  - o Les évènements indésirables.
  - o Des informations diverses.
- Le suivi des réponses d'un CVS à l'autre et entre chaque réunion.

## ***Les axes de progrès***

- Améliorer le travail de recueil de la parole des personnes accompagnées en amont du CVS.
- Faire un retour systématique du compte rendu aux personnes accompagnées.
- Développer le facile à lire et à comprendre.
- La présence obligatoire d'un représentant des professionnels de chaque site à chaque CVS.
- Développer la participation des familles.

## ***Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine***

- 3 CVS / an sur une demi-journée.
- Un travail en amont auprès des personnes accompagnées devra être réalisé.
- Lors du CVS, Il s'agira d'aller à l'essentiel et de donner la parole aux personnes accompagnées aux familles et Salaries en améliorant en respectant un temps de paroles équitable.

# **ANNEXE II**

**PLAN D'AMELIORATION  
CONTINUE**

**Filtres**

Vous visualisez les objectifs

- qui concernent la période du **01/01/2024 au 31/12/2024**
- qui sont associés à l'établissement **EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)**, **FDV La Planésié**, **FH Les Cyclades** ou **HDS - HAMEAU DU SEGALA**

**EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)**

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Mettre à jour les outils de la loi 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits de la personne accompagnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'établissement</li> </ul>		31/12/2025	1	
<b>Actions</b>						
Réécriture du projet d'établissement 2024-2028			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Mise à jour du Règlement de fonctionnement				<b>31/12/2024</b>		En cours
Révision de la trame du contrat de séjour				31/12/2025		Non traité

**FDV La Planésié**

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Accompagnement à la vie affective relationnelle et sexuelle VARS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'établissement</li> </ul>		31/12/2025	1	
<b>Actions</b>						
Poursuivre la formation des professionnels à la VARS			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Mise en place de groupe de parole sur le thème de la VARS pour les personnes accompagnées				31/12/2025		Non traité
Développement des compétences des salariés pour l'accompagnement des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la qualité en continu</li> <li>• Événements indésirables</li> </ul>		31/12/2025	3	

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Organiser des sensibilisations en interne à travers un référent sur les geste d'aide à la toilette						En cours
Informar les professionnels sur la prévention désinfection (convention de coopération avec le CHIC Castres-Mazamet)				31/12/2025		Non traité
Former le personnel aux différentes textures : les les 4 M				21/02/2025		Traité
Promotion de la santé de la personne accueillie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CPOM (CD-ARS) 2022-2026</li> </ul>		28/02/2026	1	
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Réactiver les activités sports adaptés				31/12/2025		Traité
Dépister les cancers				31/12/2025		Traité
Proposer des activités physiques adaptés				31/12/2025		En cours
Développer le programme nutrition et santé				28/02/2026		Non traité
Sensibiliser aux soins bucco-dentaire				28/02/2026		Non traité
Sécurisation du circuit du médicament	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la qualité en continu</li> </ul>		31/12/2025	3	
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Renouveler la sensibilisation aux professionnels à l'utilisation de certains médicaments dont les psychotropes				31/12/2025		Traité
Mettre en place la traçabilité de l'administration des médicaments sur le DUJ				31/12/2024		Traité

### HDS – HAMEAU DU SEGALA

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>		<b>Statut</b>
Communication et échanges autour de la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bienveillance et éthique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la qualité en continu</li> </ul>		30/06/2025	1	

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Reprogrammer les GAP				30/06/2025		En cours

# **ANNEXE IV**

## **COMPTES ADMINISTRATIFS**

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

